

ENSEMBLE, DE L'INSPIRATION À L'ACTION

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

TRANSFORMER LA DURABILITÉ EN ACTIONS CONCRÈTES

Engagé depuis de nombreuses années en faveur du développement durable, David Crettenand est devenu le nouveau Président de la FDDM au début de l'année 2026. Il partage sa vision d'une transition positive, concrète et collective, entre efficacité énergétique, mobilisation des acteurs locaux et rôle catalyseur de la Fondation.

Qu'est-ce qui vous a motivé à vous engager dans cette fonction ?

Mon implication au sein de la FDDM s'est inscrite naturellement dans la continuité d'un parcours marqué par de nombreux engagements. Déjà à la fin de mes études, les questions liées à la limitation des ressources et aux modèles de développement plus durables me préoccupaient. Depuis lors, mon positionnement est resté le même : rechercher un équilibre guidé par les principes du développement durable, où les dimensions économiques, environnementales et sociales avancent de pair.

Ce qui m'a particulièrement motivé à rejoindre la FDDM, c'est sa capacité à transformer des idées en actions concrètes. La Fondation joue un rôle de catalyseur en permettant aux communes et aux partenaires de collaborer, de partager leurs expériences et de développer ensemble des projets utiles et visibles pour la population.

Un enjeu de durabilité qui vous touche en particulier ?

La question de l'efficacité énergétique me touche particulièrement. Nous sommes aujourd'hui toutes et tous habitués à un certain niveau de confort, souvent présenté dans le débat public comme incompatible avec la protection de l'environnement. Je suis pourtant convaincu qu'il est possible de préserver ce confort tout en réduisant notre impact sur l'environnement et notre consommation de ressources, en travaillant notamment sur l'efficacité énergétique. La tech-

nologie est d'ailleurs largement disponible aujourd'hui. Le véritable défi n'est donc plus seulement technique, mais humain : il faut convaincre, accompagner et mettre en œuvre concrètement ce qui existe déjà. Je crois d'ailleurs beaucoup à la dimension collective des projets. C'est souvent à travers des initiatives concrètes et inclusives que l'on crée du lien social, que l'on rassemble des personnes d'horizons différents et que l'on contribue, indirectement, à réduire certaines inégalités et formes d'individualisme.

Quels sont selon vous les principaux défis en matière de durabilité pour les prochaines années, et quel rôle la FDDM peut-elle jouer ?

Le principal défi reste de faire comprendre ce qu'est réellement la durabilité. Aujourd'hui, certaines personnes en ont une vision très négative, tandis que d'autres pensent que la technologie résoudra automatiquement tous les problèmes. La réalité est plus nuancée : la durabilité doit devenir une valeur intégrée dans notre manière de penser et d'agir au quotidien.

Il est essentiel d'aborder ces enjeux de manière positive et inspirante. Ce n'est pas uniquement par les crises ou les contraintes que l'on avancera vers plus de durabilité, mais en montrant concrètement les bénéfices et les solutions possibles. Cela demande aussi de la pédagogie et de la persévérance, car beaucoup de personnes ne mesurent pas encore pleinement les enjeux globaux auxquels nous faisons face. Dans ce contexte, la FDDM a un rôle important à jouer comme acteur de terrain et catalyseur. Elle peut accompa-

gner les collectivités publiques et les partenaires dans des projets concrets, démontrer que l'action est possible dès aujourd'hui et contribuer à faire évoluer durablement les pratiques et les mentalités.

Quels défis dans les prochaines années pour la FDDM ?

L'une des difficultés pour la Fondation est de faire en sorte que le grand public comprenne qui elle est et ce qu'elle réalise. La FDDM a toujours fait preuve d'une certaine discrétion dans sa communication, malgré son rôle essentiel pour différents acteurs et actrices du territoire. Je pense qu'il est parfois important de savoir se mettre en avant afin d'inspirer d'autres personnes à se mobiliser à leur tour. Cette communication devrait notamment s'appuyer sur des indicateurs concrets et des exemples de réussite, afin de montrer clairement les actions menées et leurs impacts réels sur le terrain.

Un petit geste durabilité que vous mettez en place dans votre quotidien ?

Selon moi, même si les petits gestes individuels ont leur importance, ils ne permettent pas à eux seuls de changer profondément les choses. L'action durable que j'essaye d'intégrer constamment dans mon quotidien, c'est la mise en valeur des gens qui s'engagent, innovent et apportent quelque chose de différent. C'est par exemple le cas durant le Carrefour de la Transition, un événement que je coordonne. Ce dernier tourne réellement autour de l'inspiration, du partage et de la communication positive. C'est une dynamique que je souhaiterais renforcer au sein de la FDDM : contribuer à créer un mouvement positif capable de susciter un véritable effet de levier.



David Crettenand
Président

REGARDS CROISÉS SUR UNE ANNÉE DE TRANSITION ET D'ENGAGEMENT

Laurence Vuagniaux, directrice, et Geneviève Pralong, directrice adjointe, portent un regard croisé sur leur première année à la tête de la FDDM. Entre défis du changement, engagement collectif et nouvelles dynamiques, elles reviennent sur les priorités qui ont guidé leurs actions, les projets marquants de l'année écoulée et leurs ambitions pour renforcer l'impact de la Fondation.

Quel bilan tirez-vous de cette première année de direction ?

LV : Cette première année a représenté un beau défi. Notre ambition n'était pas de tout révolutionner, mais d'assurer une continuité en consolidant les bases existantes tout en adaptant et en améliorant notre fonctionnement.

GP : Cette année a indéniablement marqué une phase de transition importante. Nous avons pu nous appuyer sur une énergie collective très positive, entre nous deux et avec l'ensemble de l'équipe, qui s'est pleinement engagée dans la transition.

Quelles sont les principales actions ou projets dont vous êtes les plus fières cette année ?

LV : Nous avons poursuivi le développement de nos projets existants, tout en créant de nouvelles synergies avec nos partenaires. Notre objectif est d'apporter une réelle plus-value à nos partenaires grâce à notre accompagnement et notre expertise. C'est le cas par exemple dans le Plan climat de Sion région, où notre rôle est de faire dialoguer les différentes parties prenantes en dépassant les frontières communales afin d'augmenter l'impact et la cohérence des actions mises en oeuvre. Dans le domaine culturel, l'engagement d'un spécialiste nous a permis de lancer le projet Migr&ART, qui met en lien des artistes et des personnes issues de la migration.

GP : Les relations avec les services de l'Etat du Valais se sont intensifiées cette année, avec l'accompagnement de plusieurs projets importants, tels que la mise en place d'un processus

participatif lors des Etats généraux de la viticulture en avril 2025 pour le Service cantonal de l'agriculture ou le lancement d'un programme de subventions pour la biodiversité avec le Service des forêts, de la nature et du paysage. Par ailleurs, le développement de la Stratégie cantonale de gestion des risques climatiques a évidemment constitué un axe de travail majeur.

Comment avez-vous travaillé avec l'équipe pour accompagner le changement ?

GP : Nous avons accordé une grande importance à l'implication de l'équipe dès le début du processus, notamment à travers une réflexion collective sur la nouvelle gouvernance de la Fondation. Nous avons souhaité maintenir cette dynamique, tout en assumant les responsabilités propres à la fonction de direction.

LV : Nous avons veillé à rester à l'écoute des attentes de chacune et chacun, tout en restant conscientes que diriger implique aussi de faire des choix.

Selon vous, quels sont les principaux atouts de la FDDM aujourd'hui ?

LV : La FDDM se positionne aujourd'hui comme une traductrice entre les visions institutionnelles politiques et les réalités du terrain. Elle agit comme une passerelle entre les différentes entités qui façonnent le territoire.

GP : Notre principal atout au quotidien est notre équipe interdisciplinaire et engagée, qui constitue le cœur de notre expertise en durabilité. Nous avons la capacité de dialoguer

avec des publics très variés et de les fédérer, des plus hauts niveaux politiques cantonaux, en passant par les établissements de formation, jusqu'aux actrices et acteurs du terrain dans les communes.

Quelles sont vos priorités pour l'année 2026 ?

LV : Nous souhaitons développer davantage nos prestations auprès des communes et des entreprises, et faire mieux connaître l'éventail des services que nous pouvons leur proposer pour accompagner leurs processus de durabilité.

GP : Nous voulons également renforcer la valorisation de nos projets à travers une communication accrue, afin d'inspirer d'autres actrices et acteurs du terrain à s'engager à nos côtés. Sur le plan interne, nous souhaitons impliquer et solliciter davantage les membres de notre Conseil de Fondation afin de renforcer leurs liens avec l'équipe.

Qu'est-ce qui vous motive au quotidien dans cette fonction ?

GP : La diversité des projets, l'engagement de l'équipe et la richesse des rencontres sont des sources de motivation importantes. C'est aussi très encourageant de voir la place croissante que la durabilité s'est faite dans le débat public et de constater que notre travail fait sens. Et bien sûr, j'apprécie beaucoup la qualité de la collaboration avec Laurence, une complémentarité qui rend les défis plus légers.

LV : L'ambiance au sein de la structure et la collaboration avec Geneviève sont très stimulantes. J'apprécie également de pouvoir exercer une activité en adéquation avec mes valeurs et d'accompagner nos publics cibles pour des impacts concrets sur le territoire.



Laurence Vuagniaux
Directrice

Geneviève Pralong
Directrice adjointe

PRESTATIONS

Société civile



Nous accompagnons les citoyennes et citoyens, les associations et les actrices et acteurs culturels dans leurs initiatives de sensibilisation et de durabilité, afin de favoriser l'engagement collectif.

- Gestion et coordination de projets culturels en Suisse et à l'international
- Organisation d'événements, conférences et ateliers participatifs
- Création de contenus et récits mobilisateurs
- Mise en réseau et animation d'espaces d'échange

Communes



Actrices clés de la transition, les communes sont au cœur du changement. Nous les accompagnons dans leurs démarches de durabilité en alliant stratégie, participation et outils concrets.

- Elaboration de stratégies et plans d'action
- Analyse de la durabilité de projets
- Organisation de processus participatifs



Etablissements de formation



La formation est un levier essentiel pour construire un avenir durable, en dotant chacune et chacun des compétences nécessaires pour comprendre les enjeux environnementaux et sociétaux actuels. Nous collaborons avec les actrices et acteurs de la formation pour sensibiliser et renforcer les compétences à tous les niveaux.

- Accompagnement de projets scolaires
- Développement de contenus pédagogiques
- Organisation de formations, journées d'information et webinaires
- Interventions thématiques dans les écoles valaisannes

Canton du Valais



Depuis plus de 25 ans, nous collaborons étroitement avec le Canton du Valais et ses services pour concrétiser sa vision durable et l'Agenda 2030 cantonal, à travers des projets couvrant de nombreuses thématiques.

- Élaboration de stratégies et plans d'action
- Pilotage de projets complexes
- Analyse et évaluation des politiques publiques
- Organisation de démarches participatives

Entreprises



Nous accompagnons les entreprises dans la structuration et le déploiement de leurs engagements en matière de durabilité, en valorisant leur capacité d'innovation et en intégrant leurs collaboratrices et collaborateurs dans le développement d'une culture de la durabilité.

- Développement de stratégies de durabilité (RSE, labellisation)
- Organisation et animation d'ateliers participatifs
- Conceptualisation et mise en œuvre d'actions concrètes

MISE EN OEUVRE DE L'AGENDA 2030 CANTONAL

Depuis plus de 25 ans, la FDDM collabore étroitement avec le Canton du Valais dans le cadre de la mise en œuvre de son Agenda 2030. En 2025, de nombreuses actions ont été menées dans les domaines du climat, de l'exemplarité de l'administration ou encore de l'éducation au développement durable.

En tant qu'actrice de la gouvernance de l'Agenda 2030 du Canton du Valais, la FDDM contribue étroitement à la mise en œuvre cohérente et efficiente des politiques de durabilité cantonales. En 2025, l'un des principaux axes de travail de la FDDM a porté sur la nouvelle Stratégie cantonale de gestion des risques climatiques. Ce document central pour la politique climatique valaisanne a été entièrement refondu autour de trois piliers : prévenir, anticiper et se rétablir. Les objectifs et mesures climatiques ont également été actualisés en coordination avec les services concernés.

La FDDM soutient également les démarches d'exemplarité de l'administration cantonale. En 2025, deux webinaires thématiques, une rencontre du réseau des répondant.e.s durabilité et de nouvelles bonnes pratiques testées ont permis d'approfondir de manière transversale des questions sur l'intégration, la valeur ajoutée des certifications pour les services cantonaux ou encore les achats.

L'accompagnement de différents services de l'Etat constitue une part importante du mandat de la FDDM. Ainsi, le

Service immobilier et patrimoine a par exemple pu bénéficier d'un appui pour l'intégration de critères de durabilité dans les marchés publics liés au domaine de la construction.

La FDDM représente en outre le Valais dans plusieurs réseaux et comités. Elle a notamment contribué à l'actualisation 2025 des données du Cercle Indicateurs, un réseau national destiné à mesurer le développement durable dans les cantons et les villes suisses. Elle a de plus coorganisé la rencontre thématique annuelle du réseau Coord21, consa-

crée à la question des subventions communales à destination des particuliers.

Enfin, dans le domaine de l'éducation au développement durable, la conception d'un outil pédagogique d'introduction à la durabilité destiné aux élèves de 7-8H a été lancée. Par ailleurs, deux demi-journées de formation sur la thématique de la durabilité ont été dispensées pour des élèves de la Haute école fédérale en formation professionnelle HEFP et de la HES-SO Valais-Wallis.

INTERVIEW

La nouvelle stratégie cantonale de gestion des risques climatiques marque une étape importante pour le Valais. Avec le soutien de la FDDM, nous avons pu structurer une approche cohérente, transversale et tournée vers l'action afin de mieux préparer le canton aux défis climatiques à venir.



Christel Dischinger
Déléguee à la
durabilité du Canton
du Valais



DES SUBVENTIONS POUR PROMOUVOIR LA BIODIVERSITÉ EN MILIEU BÂTI

La FDDM a été mandatée par le Service des forêts, de la nature et du paysage (SFNP) du Canton du Valais pour développer et mettre en œuvre un programme de subventions pour les privé·e·s en faveur de la biodiversité, du paysage et de l'adaptation aux changements climatiques en milieu bâti.

La biodiversité en Suisse connaît un rapide déclin, particulièrement marqué dans les zones urbanisées. Pourtant, elle joue un rôle essentiel pour nos sociétés, qui dépendent largement de services écosystémiques tels que la pollinisation, la régulation du climat ou encore la fertilité des sols. Afin de répondre à cette évolution et de soutenir l'adaptation aux changements climatiques en zone habitée, le SFNP propose un programme d'aides financières destiné aux propriétaires privés. Celui-ci vise à encourager la réalisation d'aménagements favorables à la faune et à la flore, tout en contribuant à l'amélioration du climat et de la qualité paysagère dans les villes et les villages. Diverses mesures sont soutenues, telles que la création d'étangs ou de prairies naturelles, la plantation d'arbres et de haies indigènes, ainsi que l'installation de nichoirs et de structures propices à la faune. Le programme prévoit une aide d'environ 300'000.- répartis sur 3 ans. En 2025, la FDDM a assuré la conception du programme, avec notamment la rédaction de documents-cadres et des fiches de mesures, le développement du site internet, ainsi que la mise en place et la gestion d'un projet pilote. Celui-ci débutera en 2026 dans les 7 communes du Plan climat de Sion région ainsi que dans les communes rattachées aux parcs régionaux de Pfyn-Finges, de la Vallée de Binn et de la Vallée du Trient. Les subventions seront ensuite étendues à l'ensemble des communes valaisannes. La FDDM assurera le suivi des demandes.

La première volée de conseiller·ère·s en aménagements extérieurs favorables à la biodiversité et au climat. © Etat du Valais



FORMATION SUR LES AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS FAVORABLES À LA BIODIVERSITÉ ET AU CLIMAT

Le Canton du Valais a mandaté la FDDM pour organiser une formation pour les paysagistes et les responsables communaux des espaces verts. Au printemps 2025, une première volée de 17 conseiller·ère·s en aménagements extérieurs favorables à la biodiversité et au climat a été certifiée.

Dans un contexte où la préservation de la biodiversité et l'adaptation aux changements climatiques deviennent essentielles, le développement des compétences et la sensibilisation des professionnel·le·s s'imposent comme des priorités. C'est dans cette optique que le Service des forêts, de la nature et du paysage (SFNP) a confié à la FDDM la mise en place d'une formation à destination des responsables des espaces verts dans les communes et des paysagistes en entreprise. La FDDM a assuré la conceptualisation et l'organisation de cette nouvelle formation. Orientée vers la pratique et le partage d'expériences, cette formation de 4 jours vise à fournir aux participant·e·s les outils nécessaires pour concevoir et entretenir des aménagements extérieurs favorables à la biodiversité et contribuant à lutter contre les îlots de chaleur. Elle apporte également des compétences pour identifier les potentiels d'amélioration, pour planifier et mettre en œuvre des mesures adaptées, et pour sensibiliser collègues et client·e·s aux enjeux environnementaux.

Les deux premières sessions ont eu lieu en avril et mai 2025, en français et en allemand. Elles ont réuni 22 participant·e·s francophones et 11 participant·e·s germanophones, dont 11 employé·e·s communaux, 17 paysagistes en entreprise, 3 employé·e·s du Parc Pfyn-Finges et 2 rangers. Les participant·e·s ayant réussi l'examen final sont référencés sur le site du Canton du Valais. La formation sera reconduite en 2026.





LES ETATS GÉNÉRAUX DE LA VITICULTURE

Le Service de l'Agriculture a organisé en avril 2025 les Etats généraux du secteur vitivinicole. Il a fait appel à la FDDM pour concevoir et animer cet après-midi d'échanges, dont sont ressorties près de 500 propositions de mesures prioritaires à mettre en œuvre pour la branche.

Afin d'élaborer une vision coordonnée capable de répondre aux défis actuels et futurs du secteur vitivinicole, l'Office de la vigne et du vin (OVWin) a souhaité organiser un après-midi d'échanges qui a réuni 250 professionnel-le-s le 28 avril 2025 à la salle polyvalente de Conthey. La FDDM a conçu et animé cette rencontre, avec plusieurs objectifs : rassembler les professionnel-le-s de la branche, recueillir leurs besoins, faire émerger des propositions d'actions concrètes, identifier leurs attentes vis-à-vis du Canton et initier une dynamique de travail collaboratif et transversal. Les participant-e-s, ont travaillé en petits groupes sur trois thématiques : la production, l'économie et le marché, ainsi que la gouvernance. Chaque groupe était invité à analyser les enjeux propres à chacune de ces thématiques et à identifier quatre actions prioritaires pour chacune d'entre elles. Au total, l'atelier a permis de recueillir près de 500 propositions de mesures, qui serviront de base à la co-construction d'un programme d'actions concrètes à mettre en œuvre.

RÉALISATION D'ÉTUDES DANS LE DOMAINE DU CLIMAT POUR LE CANTON DU VALAIS

La FDDM soutient la déléguée à la durabilité du Canton du Valais dans la réalisation d'études liées au climat. En 2025, les travaux se sont concentrés sur l'élaboration des bilans carbone de l'administration et du territoire valaisans, ainsi que sur une étude de cartographie climatique.

Afin de dresser un état des lieux de la situation climatique valaisanne et de définir des mesures efficaces dans le cadre de la Stratégie cantonale de gestion des risques climatiques, plusieurs études ont été lancées par le Canton du Valais. En 2025, la FDDM a accompagné la déléguée à la durabilité dans l'élaboration des nouveaux bilans carbone de l'administration cantonale et du territoire valaisan. Ce travail a nécessité une coordination étroite avec les services cantonaux concernés ainsi qu'un suivi régulier du mandataire chargé de la réalisation technique de l'étude, EarthAction. Un accompagnement similaire a été mené pour la réalisation d'une cartographie climatique du canton, dont les résultats seront publiés en 2026.

INTERVIEW

Quels résultats les États généraux ont-ils permis d'obtenir et quels bénéfices en ont été tirés ?

Les discussions ont amené une meilleure compréhension entre les différents acteurs de la viti-viniculture valaisanne. Les mesures proposées constituent maintenant la base d'une révision complète de la législation vitivinicole cantonale.

Quel a été la plus-value de l'accompagnement de la FDDM dans le cadre de ce projet ?

La gestion des réflexions de 250 personnes en 3 phases avec un personnel très limité durant les états généraux a été impressionnante. L'expertise de la FDDM a permis la mise en place d'un cadre et d'une atmosphère propice aux échanges. L'équipe s'est assurée que chacun trouve sa place dans le débat. Cela a grandement contribué à la fiabilité des résultats mais surtout aux retours positifs et à l'engouement des participants à l'issue des Etats Généraux.



Gérald Dayer
Chef du Service de l'agriculture
du Canton du Valais



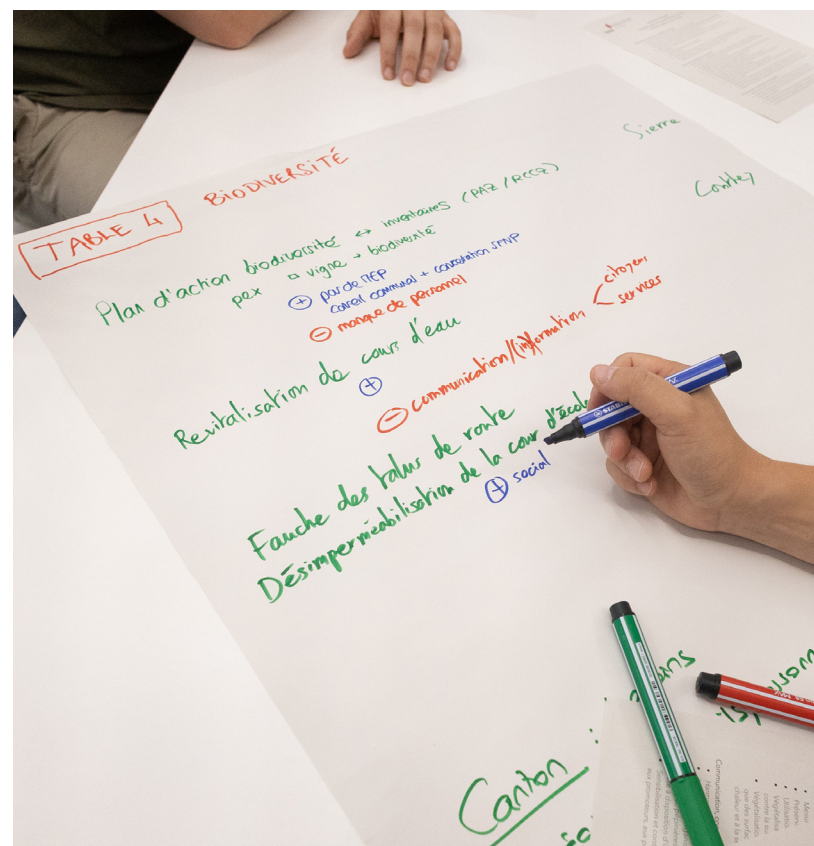
SOUTENIR LES COMMUNES VALAISANNES POUR L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le Canton du Valais souhaite soutenir et accompagner les communes face aux défis liés aux changements climatiques. En 2025, des ateliers participatifs ont réuni près de 70 personnes et 28 initiatives communales ont été retenues pour bénéficier d'un soutien financier dans le cadre d'un appel à projets coordonné par la FDDM.

Mandatée par le Canton du Valais, la FDDM s'engage depuis plusieurs années à accompagner les communes dans leurs efforts d'adaptation. Actrices essentielles sur le terrain, celles-ci se trouvent bien souvent en première ligne face aux conséquences croissantes du changement climatique, dont les risques ne cessent d'augmenter.

En 2025, le Canton a souhaité renforcer les liens avec les communes afin de favoriser leurs collaborations et leurs échanges. Trois rencontres ont ainsi réuni près de 70 personnes représentant 45 communes, à Saint-Maurice, Naters et Sierre. Les participant-e-s ont eu l'occasion de partager leurs expériences et d'échanger sous forme d'ateliers sur trois thématiques : la résilience face à l'intensification des dangers naturels, l'optimisation de l'utilisation de l'eau et l'adaptation grâce à la biodiversité et aux sols. En parallèle, le Canton a lancé un appel à projets en juin 2025. Au total, 42 projets impliquant 60 communes ont été déposés, dont plusieurs collaborations intercommunales. Parmi eux, 28 ont été sélectionnés pour un soutien financier global de 870'000 francs, réparti sur deux ans. En partenariat avec la Regions und Wirtschaftszentrum Oberwallis (RWO), la FDDM a développé le cahier des charges de l'appel à projets, accompagné les communes dans la préparation des dossiers, puis participé à leur pré-évaluation avant leur examen par la commission d'évaluation.

La démarche se poursuivra en 2026 avec le suivi des projets soutenus. Plus largement, le Canton du Valais entend renforcer ces mesures d'accompagnement au cours des prochaines années.



Les ateliers participatifs ont réuni près de 70 personnes représentant 45 communes.
© Studio Bonnardot



UNE PLATEFORME INTERCANTONALE POUR LA TRANSITION

La plateforme intercantonale Energie-Environnement propose des conseils pratiques pour accompagner la transition énergétique. La FDDM y représente le Canton du Valais.

En 2025, la FDDM a repris la présidence du comité de pilotage (COPIL) de la plateforme Energie-Environnement, dans lequel elle siège en tant que représentante du Canton du Valais. Cette année a été marquée par un important renouvellement des membres du COPIL, avec notamment l'arrivée du Canton du Jura, qui rejoint ainsi Vaud, Genève, Fribourg, Neuchâtel et le Valais.

La démarche autour des métiers de la transition, initiée en 2024, s'est poursuivie. Alors que la transition énergétique et écologique devient incontournable, le besoin en main-d'œuvre qualifiée se fait de plus en plus ressentir. Le COPIL entend renforcer la valorisation de ces professions essentielles, avec une ambition accrue. En parallèle, une réflexion sur la communication de la plateforme a été engagée, notamment autour de la refonte du site internet du réseau et de l'actualisation de ses outils de communication.

L'atelier a eu lieu au Château Mercier à Sierre. →

UN DEUXIÈME ATELIER POUR LES « ÉTABLISSEMENTS SUBVENTIONNÉS DURABLES »

En 2025, la FDDM a organisé pour la deuxième fois un atelier participatif réunissant une cinquantaine de représentant·e·s d'établissements socio-sanitaires, sur mandat du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC).

Lancée au printemps 2024 par le DSSC, la démarche « Etablissements subventionnés durables » vise à encourager les actions en faveur de la durabilité au sein des établissements qu'il subventionne, telles que les centres médico-sociaux (CMS), les établissements médico-sociaux (EMS), les institutions actives dans le domaine du handicap adulte ainsi que l'Hôpital du Valais.

Après une première rencontre en 2024, une deuxième matinée d'échanges s'est tenue en décembre 2025. A cette occasion, le DSSC a mandaté la FDDM pour concevoir et animer le processus participatif, ainsi que pour appuyer l'organisation logistique de la matinée.

L'atelier a rassemblé une cinquantaine de participant·e·s, 15 du Haut-Valais et 39 du Valais romand, qui ont travaillé en groupes sur différentes questions liées à la gouvernance d'un futur réseau durabilité au sein des établissements subventionnés. Les discussions ont porté sur la mission du réseau, sa forme, les acteur·rice·s à impliquer ainsi que son organisation.





ACHATS ET GESTION DU CYCLE DES MATÉRIAUX DANS L'ADMINISTRATION CANTONALE

La FDDM accompagne le Canton du Valais dans ses efforts pour l'optimisation de la gestion des matériaux et des achats au sein de l'administration cantonale.

Cette démarche, initiée en 2023, est issue d'un groupe de travail réunissant plusieurs services du Canton, la déléguée à la durabilité ainsi que la FDDM. En avril 2025, le Conseil d'État a validé la mise en place d'un système de gestion optimisée du cycle des matériaux et des achats au sein de tous les services. Plusieurs actions concrètes ont déjà été engagées cette année : la communication aux services cantonaux et la formation d'un groupe-relais, l'accompagnement de l'Economat dans l'intégration de critères de durabilité pour son catalogue de fournitures de bureau ainsi que l'introduction de paramétrages automatiques pour les imprimantes. Le projet se poursuivra en 2026 et 2027 avec de nouvelles initiatives, telles que la réalisation de diagnostics de cafétérias en collaboration avec l'association Zero Waste.

RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'EAU POUR L'ARROSAGE DES TERRAINS DE SPORT EN VALAIS

Un an après le lancement d'un programme dédié à l'optimisation de l'arrosage des terrains de sport en Valais, la FDDM continue à soutenir l'Office des sports (OCS) pour la coordination et le suivi du projet.

Depuis 2024, l'OCS propose un programme ayant pour objectif de réduire la consommation de l'eau utilisée pour l'arrosage des terrains de sport en Valais. 21 communes ont participé aux 3 journées de formation organisées et 9 communes se sont engagées à mettre en place des mesures depuis le début du programme. La FDDM est chargée de l'organisation et de la coordination du volet formation du programme ainsi que du suivi des propriétaires engagés dans la démarche. En 2025, la formation a réuni une quinzaine de propriétaires et responsables de l'entretien de terrains de sport. Cette année a également été marquée par une révision du programme, afin de mieux cibler les besoins des participant-e-s. Une nouvelle version sera donc mise en œuvre dès 2026, avec une plus grande personnalisation de la formation (2 à 3 propriétaires maximum par session).

INTERVIEW

Que vous a apporté la participation à ce programme ?

Pour moi qui ne suis pas du métier mais issu de l'automobile, cela a été une expérience très enrichissante en connaissance et en pratique. J'ai beaucoup appris sur la vie d'un gazon sportif et sur la manière dont il se comporte avec l'eau. La FDDM me soutient dans ce projet par ses conseils, son suivi et pécuniairement par des subsides lors de formations ou de travaux liés à ce projet.



David Moulin
Responsable du
domaine des Barreyres,
Commune de Riddes



CAPSULES ASTUCES TRANSITION

La FDDM développe des capsules vidéo pour sensibiliser le personnel de l'Administration cantonale et encourager des comportements plus durables.

En collaboration avec plusieurs services du Canton et la société Eskills, la FDDM coordonne et organise la conception de capsules vidéo. Ces clips ont pour vocation d'informer et d'inspirer sur des thématiques transversales, dans le but d'encourager le personnel de l'Administration cantonale à s'engager individuellement et au quotidien au travail pour la durabilité. En 2025, deux premières capsules ont été réalisées et diffusées sur la plateforme e-learning de l'Etat du Valais, portant sur la santé et la sécurité au travail ainsi que le numérique responsable. Des ateliers de conception ont également eu lieu pour la réalisation des prochaines capsules qui seront mises en ligne en 2026, sur les thèmes suivants : mobilité durable, consommations durables, gestion durable de l'énergie, diversité et inclusion.

DES INITIATIVES POUR UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET POSITIVE AVEC LE SETI

Le soutien apporté au Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation (SETI) dans l'élaboration et la mise en œuvre de son plan d'action « économie circulaire et positive », initié en 2019, s'est achevé en 2025 après des avancées significatives dans cette thématique essentielle.

En 2025, le travail initié sur plusieurs mesures dans le cadre de la démarche « économie circulaire et positive » du SETI s'est poursuivi. L'une des initiatives porte sur le développement d'un système d'évaluation durabilité des projets financés par la Nouvelle Politique Régionale (NPR) de la Confédération, qui vise à renforcer le développement économique des régions de montagne, des zones rurales et des régions frontalières. Dans ce contexte, la FDDM a poursuivi la formation à l'utilisation de l'outil Boussole 21 pour les prestataires en contact avec les porteurs de projets. Un autre axe important a porté sur la durabilité dans les grandes manifestations, avec la participation au développement d'un outil d'évaluation dédié et la prise en compte des résultats dans l'octroi des subventions du SETI.

MISE EN OEUVRE DE MESURES D'INTÉGRATION CANTONALES: EMPLOYABILITÉ DES PERSONNES MIGRANTES

Le Canton du Valais s'engage activement pour la mise en œuvre de son Programme d'intégration cantonal (PIC). En 2025, la FDDM a soutenu le développement d'une mesure visant à renforcer l'employabilité des personnes migrantes.

Actuellement dans sa troisième phase, le PIC du Canton du Valais a bénéficié du soutien de la FDDM, qui a accompagné le Bureau Cantonal de l'Intégration (BCI) du Service de la population et des migrations (SPM) dans le développement des mesures prévues. Après un premier atelier en 2024, une deuxième rencontre s'est tenue en 2025. Six délégué-e-s à l'intégration y ont participé, pour développer un projet pilote visant à favoriser l'employabilité des personnes migrantes. Ce travail a débouché sur l'ouverture d'une antenne valaisanne de l'association « découvrir » à Sion en juin 2025, un espace de conseil et d'accompagnement destiné aux personnes migrantes qualifiées en recherche d'emploi.

PLAN CLIMAT DE SION RÉGION

La FDDM accompagne depuis 2023 les communes du Plan climat de Sion région dans leurs efforts pour agir collectivement face aux défis des changements climatiques. De nombreuses initiatives sont mises en place, couvrant des thématiques variées telles que la biodiversité, la mobilité, la gestion de l'eau ou encore l'accompagnement au changement.

La Conférence des Présidents du District de Sion a décidé de lancer début 2023 le Plan climat de Sion région, qui réunit les communes de Sion, St-Léonard, Veysonnaz, Savièse, Ayent, Arbaz, Grimsuat et la Bourgeoisie de Sion. La FDDM a été mandatée pour en assurer le développement, la coordination et la mise en œuvre.

Les efforts engagés se sont poursuivis en 2025. Dans le domaine de la biodiversité, un guide « Invitez la nature dans votre jardin » a été publié et diffusé sur l'ensemble du territoire. Il propose des conseils pratiques et des mesures simples à mettre en place chez soi pour favoriser la biodiversité, et sensibilise à la problématique des espèces envahissantes.

Le premier cycle de conférences sur l'énergie s'est achevé après douze rencontres ayant rassemblé près de 400 personnes.

En matière de mobilité, un projet d'analyse de la flotte des véhicules communaux a été initié afin de mieux comprendre

leur utilisation au sein des communes et d'identifier des pistes d'optimisation et de mutualisation. La FDDM a également débuté l'organisation du futur « Tour des communes », une série d'événements autour de la mobilité douce, prévu pour le printemps 2026.

Enfin, la gestion intercommunale de l'eau constitue un autre axe majeur en cours de développement. A la suite d'une

première réflexion sur l'interconnexion des réseaux d'eau, les président·e·s des communes d'Ayent, Arbaz, Grimsuat, Savièse, Sion, St-Léonard et Conthey ont défini les premières étapes visant à élaborer une vision globale de la gestion de l'eau à l'échelle des bassins versants de la Lienne et de la Morge. Sur cette base, un dossier a été élaboré dans le cadre de l'appel à projets communal lancé par le Canton du Valais pour obtenir un soutien financier.

INTERVIEW

Quels bénéfices apporte une action à l'échelle intercommunale sur les thématiques climatiques ?

Le climat ne connaît pas de frontière. Conçu à l'échelle intercommunale, le Plan climat de Sion région permet de se saisir des différentes composantes d'une thématique essentielle pour un développement cohérent de notre territoire, d'échanger des bonnes pratiques entre nos différentes collectivités et augmenter ainsi l'efficacité des mesures conjointes prises.

Quelle a été la plus-value de l'accompagnement de la FDDM dans le cadre du Plan climat de Sion région ?

La FDDM pilote ce processus en mettant à disposition de ce projet, ses compétences spécifiques et un réseau qui permet notamment d'accéder à des financements publics. Par ailleurs, nous pouvons nous appuyer sur son expertise pour la mise en place de programmes de sensibilisation et d'information, tant auprès des acteurs du terrain que du grand public.



Philippe Varone
Président, Ville de Sion



FOCUS SUR LA PARTICIPATION AVEC LA VILLE DE SION

La FDDM accompagne depuis de nombreuses années la Ville de Sion dans ses démarches de développement durable. En 2025, les actions réalisées se sont principalement concentrées autour des démarches participatives.

La Ville de Sion collabore avec la FDDM depuis de nombreuses années pour mener à bien ses projets de durabilité. En 2019, la Ville de Sion a créé le Laboratoire du Vivre ensemble, visant à renforcer le lien social, le dialogue intergénérationnel et les démarches participatives, auquel participe la FDDM en tant que soutien externe. C'est dans ce cadre que l'accompagnement de la FDDM s'est poursuivi en 2025 avec un focus sur la thématique de la participation. La FDDM a organisé deux formations pour les membres de l'exécutif et les collaborateurs et collaboratrices de la Ville. Les objectifs de ces formations étaient de permettre aux participantes et participants de mieux comprendre ce qu'est une démarche participative, de savoir quand intégrer ou non de la participation et de cadrer correctement ces démarches pour qu'elles apportent une véritable plus-value au projet développé. Une trentaine de personnes ont participé à ces formations. Cette démarche se poursuivra par l'accompagnement de démarches participatives sur des projets développés par la Ville.

INTERVIEW

**Comment la FDDM a-t-elle
soutenu et enrichi ce projet ?**

Pour le service de la cohésion sociale, il est précieux de pouvoir s'appuyer sur un partenaire compétent, capable d'apporter à la fois méthode, recul et outils concrets. Cet accompagnement a contribué à consolider la démarche, à nourrir la réflexion et à inscrire ce projet dans une logique structurée et crédible. La FDDM a ainsi joué un rôle de facilitateur et de traducteur entre les principes de la participation et leur application dans un contexte communal.



Céline Arlettaz

Cheffe du Service de la cohésion sociale,
Ville de Sion



UNE CHARTE POUR LE PNR DE LA VALLÉE DU TRIENT

Le Parc naturel régional de la Vallée du Trient a fait appel à la FDDM pour organiser un atelier participatif consacré à l'élaboration d'une charte pour les produits et services du territoire.

Issu de la volonté de 7 communes de développer un échelon régional afin d'être reconnu comme un territoire exemplaire du développement durable et de relever ensemble les défis futurs, le PNR de la Vallée du Trient s'est donné pour objectif de créer un cadre de vie et un écosystème économique durables. Dans ce cadre, la FDDM a organisé un atelier participatif réunissant une vingtaine d'agriculteurs et agricultrices. Ces échanges ont permis de mobiliser et fédérer les participant-e-s autour de valeurs communes et de points de convergence. Ce processus a abouti à la co-crédation d'une charte destinée à valoriser les produits du Parc.

RIVIÈRE PERLE PLUS: LA TIÈCHE

La commune de Crans-Montana a mandaté la FDDM pour l'accompagner dans la labellisation de la Tièche en « Rivière Perle Plus ».

Le label « Rivière Perle Plus » distingue les cours d'eau naturels intacts et les personnes qui s'engagent pour leur préservation. Après l'élaboration participative du dossier de certification de la Morge en 2024, la FDDM a été mandatée par Crans-Montana, en collaboration avec le WWF Suisse et le bureau Drosera, dans le but de réaliser le même accompagnement pour la rivière Tièche. La démarche participative a pour objectif l'ébauche de mesures à mettre en place pour préserver et améliorer l'état de la rivière, et l'information et la sensibilisation de la population au projet de certification. Un sondage auprès du grand public a d'abord été réalisé durant l'été 2025, auquel ont participé 83 personnes. La FDDM a ensuite animé deux ateliers avec les actrices et acteurs du terrain, dans le but de formuler les objectifs et actions du plan de développement. A l'issue de ces rencontres, onze mesures ont été retenues.



La Tièche est l'un des derniers ruisseaux à écoulement libre du Valais, et même de Suisse.
© WWFSuisse/Guanzini Photographie



PUSCH: DES PRAIRIES FLEURIES POUR LES COMMUNES

15

La FDDM coordonne en Romandie la mise en œuvre du projet « Voisinages fleuris » de Pusch. Plus de 50 communes ont déjà rejoint cette initiative, qui vise à créer des habitats précieux, parmi les plus riches en espèces de Suisse.

Depuis 2021, le projet accompagne la transformation de parcelles communales en prairies naturelles. En 2025, la FDDM a finalisé le suivi et l'accompagnement des neuf communes engagées dans la phase 2023–24, avec des résultats globalement très satisfaisants. Pour la phase 2024–25, quatre nouvelles communes se sont engagées à revaloriser 2863m² de surfaces. Deux formations destinées aux collaborateurs communaux ont réuni 16 participants à Delémont et St-Maurice. Plusieurs actions de sensibilisation ont également été menées, notamment la finalisation d'une marche à suivre pour la mise en place de prairies naturelles chez les particuliers, ainsi que l'organisation d'événements permettant aux communes de présenter leur démarche et d'encourager la population à installer des prairies sur leurs propres terrains.



La prairie fleurie d'Aigle, l'une des plus réussies, tant au niveau esthétique que du nombre d'espèces.

DES ACTIONS DE DURABILITÉ POUR OIKEN

Depuis 2023, la FDDM accompagne OIKEN dans le développement et la mise en œuvre de son programme RSE. En 2025, des ateliers ont notamment permis de prioriser les actions à mettre en œuvre sur la base du bilan carbone de l'entreprise.

Le distributeur d'électricité valaisan OIKEN s'est engagé dans une démarche de développement durable, à travers la définition et la mise en œuvre de sa stratégie de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE). Dans ce cadre, la FDDM propose des actions visant à ancrer la durabilité dans la culture interne et à renforcer l'implication de l'ensemble de collaborateurs et collaboratrices, notamment grâce à des ateliers participatifs. Elle soutient également OIKEN dans la valorisation de ses actions de durabilité.

En 2025, plusieurs avancées concrètes ont été réalisées, dont l'intégration de la Durabilité-RSE dans le rapport de gestion de l'entreprise. Des ateliers ont également été organisés autour du nouveau bilan carbone de OIKEN, réalisé par l'entreprise Earth Action. Sur la base des résultats de ce bilan, la FDDM a organisé et animé des moments de réflexions collectives visant à identifier les mesures prioritaires à mettre en œuvre afin d'atteindre les objectifs de réduction des émissions de CO² fixés par OIKEN. Les échanges se sont articulés autour de quatre thématiques : la performance du réseau et la production de chaleur ; les usages numériques et l'IT ; les infrastructures et la consommation d'énergie ; les achats, les fournisseurs et le choix des produits.

Le projet d'accompagnement se poursuivra en 2026 avec le déploiement de nouveaux projets.

INTERVIEW

Comment l'accompagnement de la FDDM contribue-t-elle à votre démarche RSE ?

La FDDM nous aide à structurer notre approche, à intégrer les enjeux clés du développement durable dans nos actions et projets et à garantir la cohérence de nos messages. Son regard externe constitue un véritable atout pour questionner nos pratiques, prendre du recul et ouvrir de nouvelles perspectives. Son accompagnement, notamment à travers les ateliers participatifs, favorise l'appropriation des enjeux RSE par les équipes en les impliquant activement dans la réflexion et la co-construction de solutions.



Florence Bender
Responsable RSE et Durabilité, OIKEN



DES PANNEAUX DE SENSIBILISATION POUR LE GOLF

Le Golf-Club Crans-sur-Sierre s'engage depuis plusieurs années en faveur de la durabilité. Dans ce cadre, la FDDM a conçu 18 panneaux de sensibilisation, installés sur ses parcours.

Conscient des défis liés à la gestion des ressources, à la préservation de la biodiversité et aux attentes de la société, le Golf-Club Crans-sur-Sierre s'engage depuis plusieurs années pour réduire l'impact de ses activités.

Afin d'informer sur les thématiques de durabilité liées à la pratique du golf et mettre en avant les actions réalisées par le Golf-Club, la FDDM a été mandatée pour développer 18 panneaux d'information. Installés le long des parcours, ils abordent des sujets variés tels que la biodiversité, l'eau, l'énergie ou encore l'impact social. En 2025, le projet s'est achevé avec la réalisation des quatre derniers panneaux, consacrés à la mobilité individuelle, à l'action sociale, à la certification GEO et à l'OMEGA European Masters.

UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE POUR LE PLAN DE MOBILITÉ DE LA HEP

La FDDM accompagne la Haute école pédagogique du Valais (HEP-VS) dans la mise en place d'une démarche participative pour son futur plan de mobilité.

Dans le cadre de sa participation à la Commission Santé Égalité Durabilité de la HEP, la FDDM a été mandatée pour soutenir la direction de l'institution dans le développement de son plan de mobilité. Les objectifs principaux de la démarche sont la sensibilisation, la création d'un espace d'échange et l'identification d'actions du futur plan pour le personnel et les étudiant-e-s.

Le processus a débuté en 2025 avec la préparation et le déploiement d'un sondage auprès du personnel et du corps étudiant afin de mieux comprendre les pratiques de mobilité ainsi que les freins et besoins liés l'adoption de comportements plus durables. La démarche se poursuivra en 2026 avec l'analyse des résultats et l'organisation d'ateliers participatifs.

ETABLISSEMENTS DE FORMATION

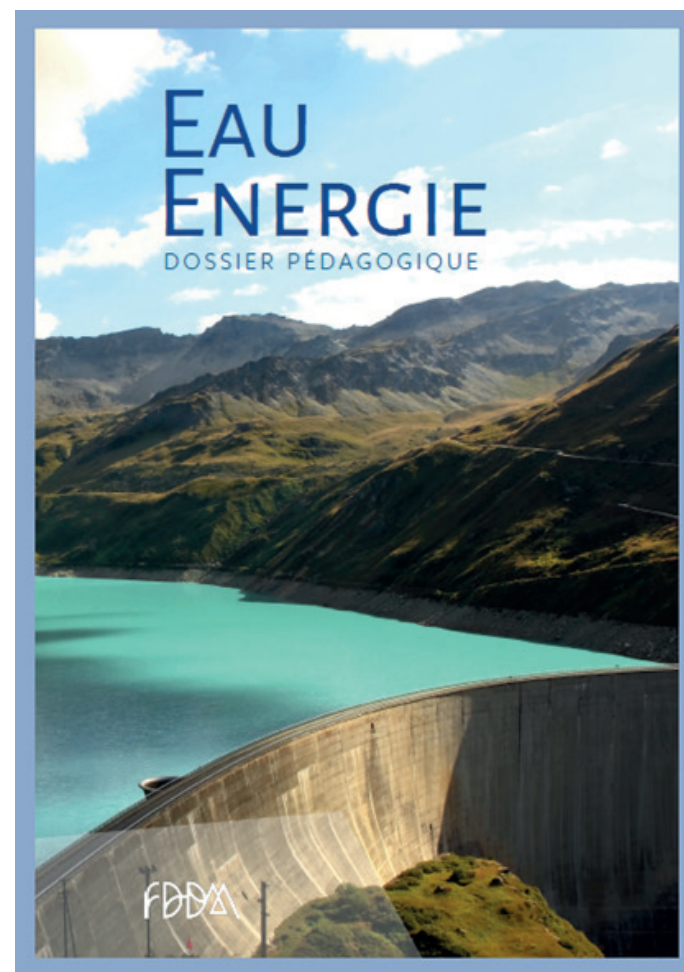
ELABORATION DE SÉQUENCES PÉDAGOGIQUES SUR DES THÉMATIQUES DE DURABILITÉ

Sous la direction des Services cantonaux de la culture et de l'enseignement, la FDDM développe des séquences pédagogiques complètes visant à soutenir l'apprentissage et la sensibilisation des élèves aux enjeux de durabilité. En 2025, une séquence consacrée à l'eau-énergie a été réalisée.

Depuis 2023, la FDDM fait partie d'un groupe de pilotage dédié à la création de contenus pédagogiques liés à la durabilité, aux côtés des Services de la culture et de l'enseignement et de la HEP-VS. Après une première séquence élaborée en 2023-2024 sur les bisces, elle s'est penchée en 2025 sur le thème de l'eau-énergie à destination des élèves de 8H.

La séquence s'articule autour de quatre axes de travail. Le premier explore l'évolution historique de l'utilisation de l'eau comme source d'énergie, tandis que le deuxième se penche sur la répartition géographique actuelle des ouvrages. Le troisième chapitre couvre les changements sociaux liés à la construction des barrages, et le dernier met en lumière la multifonctionnalité de l'eau. L'ensemble est complété par un document de révision, une proposition d'évaluation ainsi que des suggestions de visites permettant aux élèves d'explorer concrètement ces thématiques sur le terrain. La FDDM a assuré la conception de la séquence, la coordination avec les services cantonaux concernés (culture, enseignement, énergie et forces hydrauliques) ainsi que le suivi des collaborations avec la HEP-VS et le mandataire en charge du graphisme. Le document sera testé en début d'année 2026 dans plusieurs classes de 8H, avant d'être mis à disposition de l'ensemble des enseignant·e·s valaisan·ne·s à la rentrée scolaire 2026/2027.

Le projet se poursuivra en 2026 avec la sélection d'une nouvelle thématique : les dangers naturels, ainsi que le développement d'un nouveau format de séquences pédagogiques à destination des cycles d'orientation.





ZÉRO DÉCHET. À TOI DE JOUER!

La FDDM assure l'animation d'une intervention pédagogique sur les déchets pour les élèves de 5H et 6H du Valais central. En 2025, près de 360 élèves ont été sensibilisés à cette thématique.

Depuis le premier semestre de l'année scolaire 2024/25, la FDDM est mandatée par le Service de l'environnement, le Service de l'enseignement et l'association enevi pour animer l'intervention « Zéro Déchet. À toi de jouer » destinée aux classes de 5-6H, initialement développée par la Haute Ecole Pédagogique du Valais (HEP-VS). Le projet s'adresse aux classes du Valais central situées dans des communes appartenant au bassin de récupération des déchets d'enevi.

Cette animation permet aux élèves de mieux comprendre le cycle de vie des objets et des matières. Elle les invite également à réfléchir aux enjeux de surconsommation, de gaspillage des ressources, de durabilité et d'économie circulaire, tout en découvrant des alternatives concrètes et en adoptant des comportements plus respectueux de l'environnement.

18 animations ont eu lieu en 2025, permettant de sensibiliser environ 360 élèves. La FDDM a également tenu un stand lors du Festival Carrefour de la Transition, qui s'est déroulé entre le 30 avril et le 3 mai 2025, offrant une opportunité de présenter cette animation au grand public. Additionnellement, l'association Pro Grand St-Bernard organise chaque année des échanges entre des élèves du Val d'Aoste et du Val d'Entremont. Dans ce cadre, une journée a réuni en septembre une classe valdôtaine et une classe de Liddes. Les élèves ont participé à une collecte de déchets et ont également suivi l'intervention, animée par la FDDM.

INTERVIEW

*Comment avez-vous vécu
l'intervention dans votre classe ?*

L'approche de l'animation, à travers une activité concrète (la création d'un anniversaire), est très parlante pour les élèves. L'intervention est pertinente et permet de sensibiliser les élèves à notre société de consommation et de mettre en pratique des notions qu'ils connaissent souvent déjà mais qu'ils peinent parfois à appliquer.



Sofie Fournier-Crettaz
Enseignante

SOCIÉTÉ CIVILE

MIGR&ART, ENTRE ART ET MIGRATION

Le projet Migr&ART, développé et porté par la FDDM, s'appuie sur la culture pour nourrir les réflexions autour de l'intégration, du vivre-ensemble et de l'évolution des perceptions.

À la suite d'un appel à projets de la Commission fédérale des migrations CFM, dans le cadre du programme « Nouveaux Nous », la FDDM a lancé Migr&ART, un projet à la croisée de l'art et de la migration. Il offre à des artistes l'opportunité de mener des démarches de création participative avec des personnes ayant une expérience migratoire, créant ainsi un cadre propice aux rencontres, aux échanges et à la production d'œuvres abordant les thèmes de l'intégration, de la diversité et de la cohésion sociale.

Le projet est mis en œuvre dans deux communes valaisannes : à Martigny, en collaboration avec le Manoir, et à Brig, en partenariat avec la Kunstverein. Chaque cycle participatif s'étend sur environ neuf mois, durant lesquels les artistes et les participant-e-s se rencontrent régulièrement pour apprendre à se connaître, définir leurs messages et créer une ou plusieurs œuvres communes. Les réalisations issues de ces collaborations sont ensuite présentées au public dans des institutions culturelles reconnues.

Migr&ART a été lancé officiellement lors du Festival des Cinq Continents en juin 2025. A cette occasion, une table ronde consacrée au rôle des projets artistiques participatifs pour la cohésion sociale a réuni des spécialistes du milieu culturel et social ainsi que des personnes ayant déjà eu une expérience de ce type de projets. Le premier cycle a débuté à la même période autour des arts visuels : trois artistes à Martigny et deux à Brig ont entamé leurs projets avec des personnes issues de la migration. Leurs expositions qui en résultent seront présentées dès l'été 2026.

En parallèle, le projet sera présenté dans des écoles dès 2026 afin de sensibiliser les élèves aux enjeux de durabilité sociale. Un deuxième cycle débutera également dans le courant de l'année et sera, cette fois, consacré à la musique.



Une table ronde autour du rôle et de l'expérience des projets artistiques participatifs a eu lieu lors du lancement officiel du projet au Festival des Cinq Continents.

INTERVIEW

Qu'est-ce qui vous inspire dans le projet Migr&ART ?

L'humain ! Le projet Migr&ART crée une place où nous pouvons être humain, sans répondre à une obligation, sans devoir appliquer une compétence, sans devoir courir pour y trouver une place. Ce qui nous relie n'est pas la nationalité, ni la couleur de peau, c'est l'expérience qu'on partage ensemble et Migr&ART favorise cette expérience.



Raphael Wernli
Président de la Kunstverein,
Curateur du cycle de projet Brig



UN NOUVEAU PROJET CULTUREL ART & SCIENCE POUR LA FDDM

La FDDM développe depuis 2025 un nouveau programme culturel autour de la relation entre l'art et la science, basé sur le campus Energypolis à Sion.

Le projet Sustainable Mountain Art (SMart), créé et porté par la FDDM, s'est achevé en 2024 après dix ans de projets artistiques et culturels d'envergure internationale. La FDDM a souhaité prolonger cette dynamique en conservant les fondements du programme, à savoir l'utilisation de l'art et de la culture pour valoriser les enjeux de durabilité.

Elle a donc saisi l'opportunité de proposer un projet-pilote dans le cadre du futur pôle Art & Science du Campus Energypolis, soutenu par le Canton du Valais et la Ville de Sion. Le concept Art & Science met en dialogue rigueur scientifique et créativité artistique, analyse et émotion, compréhension du monde et capacité à le réinventer.

À travers ce nouveau programme, la FDDM affirme ainsi son ambition de faire émerger des formes inédites de collaboration, capables de nourrir à la fois la recherche, la création et le débat public. Il réunira des artistes internationales et internationaux en résidence en Suisse et chercheur·euse·s autour de quatre axes de travail : l'énergie, la santé, les sciences de la vie et le travail social. Toutes les disciplines artistiques pourront y être représentées.

Le projet débutera officiellement au second semestre de l'année 2026 avec un premier cycle de résidences. Celui-ci se conclura au printemps 2027 par une présentation publique des réalisations artistiques.

UNE FORMATION POUR RÉUSSIR LES PROCESSUS PARTICIPATIFS

Depuis plusieurs années, la FDDM met son expertise de la participation au service d'une formation organisée par le sanu.

Le recours aux démarches participatives est aujourd'hui de plus en plus fréquent dans l'élaboration de projets de toutes sortes. Toutefois, concevoir ces processus et en garantir l'efficacité reste un défi. La FDDM anime depuis plusieurs années la formation « Concevoir un processus participatif » organisée par le sanu, en collaboration avec le bureau Graines d'idées. En 2025, le cours a réuni une vingtaine de participant·e·s issus des secteurs public et privé. Ces personnes ont eu l'occasion d'identifier les enjeux et étapes clé d'une démarche réussie, d'échanger des expériences et de mettre en pratique leurs apprentissages. En parallèle, la FDDM organise également des préparations pour les brevets fédéraux délivrés par le sanu ; 22 personnes ont pris part à celle pour la formation de spécialiste de la nature et de l'environnement en novembre.



UN FORUM SUR LA BIODIVERSITÉ POUR LES CAMPINGS VALAISANS

L'Association Valaisanne des campings Valais-Wallis (CWS), qui fédère la branche depuis une cinquantaine d'années, a organisé en février 2025 un premier forum sur la thématique de la biodiversité, avec le soutien de la FDDM.

Une vingtaine de personnes ont pris part à cette rencontre, dont l'objectif était de lancer une dynamique collective au sein de l'association, de présenter des exemples concrets et simples à mettre en œuvre, et de favoriser les échanges d'expériences. La deuxième partie du forum, organisée et animée par la FDDM, s'est articulée autour de trois thématiques : conception d'aménagements favorables à la biodiversité, gestion écologique et différenciée des espaces verts, lutte contre les espèces invasives. Répartis en groupe, les participant-e-s ont listé les actions qu'ils mettent déjà en place, partagé leurs réussites et leurs difficultés, ainsi que les bénéfices observés. Ils ont également réfléchi aux freins et aux éventuels conflits liés à la mise en œuvre de certaines mesures, et proposé des pistes pour les surmonter.

UNE INITIATIVE EUROPÉENNE POUR RENFORCER LA RÉSILIENCE DES RÉGIONS DE MONTAGNE

Le projet MountResilience vise à renforcer l'adaptation des régions de montagne aux changements climatiques. La FDDM y prend part, notamment en contribuant au développement d'un outil de gestion de l'eau.

Lancé en 2023 et déployé dans plusieurs régions montagneuses d'Europe, le projet MountResilience a pour ambition d'augmenter la résilience de ces territoires particulièrement vulnérables face aux effets des changements climatiques. La FDDM y participe aux côtés d'autres entités suisses. Grâce à sa connaissance approfondie des acteurs locaux, elle accompagne étroitement le développement d'un outil de gestion de l'eau dans la région pilote du Val de Bagnes. En 2025, plusieurs entretiens ont été menés avec différentes publics cibles afin de mieux comprendre leurs enjeux et besoins. Un atelier est prévu au printemps 2026 afin de tester l'outil en conditions réelles. Il sera piloté et animé par la FDDM, en coordination avec les autres partenaires du projet. Le déploiement de l'outil est envisagé dans le courant de l'année 2026.

ÉQUIPE



Laurence Vuagniaux
Directrice



Geneviève Pralong
Directrice adjointe



Blanche Mathey
Cheffe de projets



Frédéric Sanchez
Chef de projets



Nicolas Fauquex
Chef de projets



Sylvia Coutaz
Cheffe de projets



Tali Nyffeler-Sadras
Cheffe de projets



Nathalie Pasquier
Chargée de projets



Sabine Fournier
Chargée de projets

Départs 2025 : Eve Amez-Droz et Jacinthe Valle

ILS ONT REJOINT LA FDDM EN 2025



Damien de Raemy
Chef de projets

A la FDDM, on part dans tous les sens : marchés publics, énergie, eau, viticulture, sensibilisation, tourisme... Au début ça déroute, faut suivre les virages. Mais c'est normal : la durabilité, ça prend tous les chemins pour y arriver, comme la mobilité douce — tiens, encore un thème !

J'ai apprécié le lancement du projet Migr&ART au Festival des Cinq Continents, durant lequel une bonne partie de l'équipe a participé à la table ronde. C'est toujours très appréciable de recevoir du soutien quand on débute dans un nouveau projet.



Nicolas Rouiller
Chef de projets



Céline Mayor
Cheffe de projets

Si le bien-être au travail se mesurait au nombre de friandises amenées par les collègues, on aurait la note de 10 sur 10 ! Et j'adore ça !

CONSEIL DE FONDATION

BUREAU

David Crettenand, président

Entrepreneur, fondateur et directeur de RedElec Technologie SA

Yann Roduit, vice-président

Représentant de la Ville de Sion, directeur de Caritas Valais

Gérald Dayer, secrétaire

Chef du Service de l'agriculture

Julien Monod, trésorier

Directeur de fiduciaire

Peter Oggier

Directeur du Parc naturel régional Pfyn-Finges

MEMBRES

Gaëtan Cherix

Directeur de la Haute École d'Ingénierie (HEI) de la HES-SO Valais-Wallis

Corinne Cipolla

Présidente de la commune de Troistorrents

Christine Genolet-Leubin

Cheffe du Service de l'environnement

Patrizia Hermann-Imhof

Vice-présidente de la commune de Lax

Madeleine Kuonen

Consultante en communication interculturelle, médiation et processus de dialogue

Emmanuel Reynard

Professeur à l'Université de Lausanne

RÉSULTATS 2025

	Montants 2025 en CHF	Montants 2024 en CHF
PRODUITS	1122 229,20	1187 882,15
Donations et soutiens	70 000,00	11 150,00
Contribution Loterie Romande (VS)	40 000,00	10 000,00
Autres donations et soutiens	30 000,00	1150,00
Contributions du secteur public	34 000,00	139 000,00
Confédération	-	100 000,00
Cantons (Valais)	34 000,00	39 000,00
Produits des livraisons et prestations (honoraires perçus)	1 033 742,07	1 076 758,82
Variation du capital des fonds	-15 512,87	-39 026,67
CHARGES		
Charges de personnel	905 319,89	1 061 695,29
Salaires bruts	773 697,60	902 987,90
Prestations des assurances sociales	-12 800,70	-16 813,50
Charges sociales	137 674,20	160 872,00
Frais de déplacement et représentation	5 059,44	12 704,34
Prestations de travail de tiers	-	6 364,80
Variation provision heures supplémentaires et vacances	-2 900,00	-8 700,00
Autres charges de personnel	4 589,35	4 279,75
Charges de biens et services	224 150,10	228 014,25
Frais externes	182 434,25	175 960,53
Charges de locaux et d'administration	21 795,85	21 444,09
Charges de communication	5 784,00	10 838,77
Honoraires	14 136,00	19 770,86
TOTAL CHARGES	1 129 469,99	1 289 709,54
RESULTAT D'EXPLOITATION	-7 240,79	-101 827,39
Résultat financier	36 517,01	40 446,58
Charges financières	-1 325,07	-4 040,63
+/- Plus/Moins-values boursières non réalisées	32 136,38	31 610,07
+ Produits financiers	5 705,70	12 877,14
RESULTAT ANNUEL	29 276,22	-61 380,81
+/- prélèvement sur la réserve pour projets futurs	-	61 400,00
Total après variation du capital lié	29 276,22	19,19

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2025

	Montants au 31.12.2025 en CHF	Montants au 31.12.2024 en CHF
ACTIF		
Actif circulant	504 174,45	441 764,05
Liquidités	—	—
Créances résultant de prestations	437 521,90	410 893,90
Autres créances à court terme	1 731,65	3 209,65
Comptes de régularisation actifs	64 920,90	27 660,50
Actif immobilise	415 509,73	383 373,35
Immobilisations corporelles	1,00	1,00
Immobilisations financières	415 508,73	383 372,35
TOTAL ACTIF	919 684,18	825 137,40
PASSIF		
Engagements	251 785,94	202 028,25
Engagements à court terme	251 785,94	202 028,25
Dettes résultant de livraisons et de prestations	28 015,90	30 831,86
Dettes à court terme portant intérêts	148 424,40	66 513,00
Autres dettes à court terme	5 402,31	3 939,04
Comptes de régularisation passifs	69 943,33	100 744,35
Capital des fonds	98 327,45	82 814,58
CAPITAL DE LA FONDATION	569 570,79	540 294,57
Capital de base	120 000,00	120 000,00
Capital lié	362 600,00	362 600,00
Capital libre	86 970,79	57 694,57
TOTAL PASSIF	919 684,18	825 137,40

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au Conseil de fondation de la Fondation pour le développement durable des régions de montagne à Sion

Comptes annuels 2025

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation des capitaux et annexe) de la Fondation pour le développement durable des régions de montagne (FDDM) à Sion pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC fondamentales, aux exigences légales et aux statuts, incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles auprès de la fondation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC fondamentales, et qu'ils ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Sion, le 17 juin 2026

L'ORGANE DE CONTRÔLE : INSPECTION CANTONALE DES FINANCES

Le chef de service :



Peter Schnyder
Expert-réviseur agréé

Le réviseur responsable :



David Roh
Expert-réviseur agréé



FDDM

Fondation pour le développement
durable des régions de montagne

Rte de la Piscine 10 / Bâtiment C
1950 Sion

+41 27 607 10 80
fddm@fddm.vs.ch
www.fddm.ch